

PLAN DE RELANCE

dans le Gard



LE BAROMÈTRE

DE FRANCE RELANCE
DANS LE GARD

 [TOUTES LES INFOS SUR FRANCE
RELANCE DANS LE GARD](#)

COMPÉTITIVITÉ & INNOVATION

108,2 M €



Baisse des impôts de production :
68 millions d'euros pour 6 804
entreprises gardoises



Soutien de l'industrie gardoise :
32 entreprises ont bénéficié de 25
millions d'euros d'aides pour
réaliser 55 millions d'euros
d'investissement



Accompagnement des entreprises à
l'export :
Des "chèques export" et
"chèques VIE" pour 38
entreprises



Accompagnement des entreprises
à la transformation numérique :
1 835 entreprises engagées

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

84,2 M €



Biodiversité :
217 000€ pour la protection de la
biodiversité et la dépollution de sites
naturels
3 433 000€ pour la réhabilitation de
friches



Transports :
3 735 primes à la conversion "véhicule"
2 201 bonus pour des véhicules électriques
3 460 000€ pour développer la mobilité douce



Bâtiments :
5 638 gardois ont bénéficié de "Ma Prime
Renov" pour un engagement de
12,8 millions d'euros
11 000 000€ pour la rénovation
énergétique des écoles, équipements
sportifs et culturels



Agriculture :
168 primes à la conversion
d'agroéquipements pour 8 271 hectares
284 crédits d'impôts "Haute valeur
environnementale"

COHÉSION SOCIALE & TERRITORIALE

68,3 M €



Emploi - Formation :
1 665 garanties jeunes
3 456 primes à l'embauche
5 229 contrats d'apprentissage
1 717 services civiques



Inclusion :
199 aides à l'embauche des travailleurs en
situation de handicap
1,3 millions d'euros de soutien aux
structures d'insertion pour favoriser le
retour d'emploi



Culture :
230 000 euros pour le cinéma et
l'audiovisuel dans le Gard
2 668 000€ pour préserver notre patrimoine
(Arenes de Nîmes, remparts Aigues-Mortes,
Pont du Gard et centre historique de
Villeeneuve-lez-Avignon)



Numérique :
24 conseillers numériques déployés dans le
département du Gard

APPELS À PROJETS

Appel à projets "Décarbonisation de l'industrie"

Date limite de dépôt 14 octobre 2021 et 31 décembre 2022

Dans son volet transition écologique, une enveloppe totale de 1,2 milliards d'euros est réservée à la « décarbonation de l'industrie » pour accompagner les entreprises dans des travaux assez lourds et parfois complexes pour revoir leur émission de CO2 à la baisse et permettre de lutter contre le réchauffement climatique.

Depuis 2020 un guichet est ouvert pour permettre aux industries de déposer leur

dossier et de les accompagner financièrement dans la mise en place de procédés de récupération thermique. Le montant des aides de l'État varie entre 30 et 50 %.

Dépôt des candidatures sur www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle

 [TOUTES LES INFOS SUR L'APPEL À PROJET](#)

 [VOIR TOUS LES APPELS À PROJET](#)

BELLE HISTOIRE

Face à la crise sanitaire que nous connaissons, le besoin de solidarité n'a jamais été aussi important.

L'État, dans son plan France Relance, a accompagné ces structures et associations pour la mise en place de projets.

Le secours populaire français de Nîmes, a bénéficié d'une subvention de 33 000€, pour acquérir un « solidaribus » et proposer des denrées alimentaires et des biens de premières nécessités aux plus démunis.

Ce Solidaribus est également un espace d'accueil et d'écoute mobile pour les publics fragiles dans plus de 26 communes de l'Est du Gard dès septembre.

Avec le Plan France Relance, L'État s'engage dans la Cohésion sociale.

 [FACEBOOK, TWITTER ET INSTAGRAM](#)



PLUS 260,7 MILLIONS D'EUROS ENGAGÉS DANS LE GARD